



# **COMPTE RENDU DU CHS CT** **DES FINANCES DU NORD** **DU 03 DECEMBRE 2015**

## **Déclaration Liminaire**

Les attentats de Paris ont provoqué une indignation légitime, une tristesse et un désarroi profond en France comme au-delà de nos frontières.

Les agents du Ministère des Finances ont été touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

Cette actualité justifiait certes des dispositions immédiates exceptionnelles. Mais la CGT Finances estime que le plan d'urgence nécessite aussi une autre orientation des politiques économiques. C'est en renforçant les services publics dans leurs rôles et leurs moyens qu'on pourra obtenir des vrais résultats.

Le Pacte social doit primer sur le pacte de responsabilité et ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra fonctionner.

C'est pourquoi, la CGT Finances réaffirme sa revendication d'un renforcement du Ministère des Finances dans tous ses rôles, et l'attribution des moyens correspondants. Elle exige de vraies annonces sur les moyens humains et budgétaires nécessaires, afin de faire face aux enjeux en matière de contrôle, de finances locales et de cohésion sociale.

Dans un contexte inédit à bien des égards, les services publics occupent une place centrale et particulièrement sensible pour la République. Les services du Ministère des Finances sont directement concernés : ils sont quotidiennement au contact du public et exercent des missions essentielles pour notre société.

Le « vivre ensemble », mis à mal par les politiques d'austérité et les compromissions avec les puissances de l'argent et du capital, ne pourra être reconstruit que par le réinvestissement des services publics dans les zones abandonnées.

Combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.

Vecteur de cohésion sociale les agents des finances sont là pour permettre le bon fonctionnement des services publics au travers de leurs différentes missions notamment les missions de contrôles exercées par la DGFIP et la DIRCOFI qui ont toute leur place dans la lutte contre la fraude et l'économie souterraine qui alimente et blanchit l'argent du terrorisme.

Nos missions sont au cœur des politiques publiques, elles nécessitent des moyens humains suffisants, et des matériels de qualité.

Cependant les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence ne doivent pas être un prétexte pour museler les actions revendicatives des personnels avec leurs organisations syndicales comme le disait Benjamin Franklin :

**« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. »**

En ce qui concerne le présent comité, la CGT a fait le choix de siéger aujourd'hui pour laisser aux directions une chance de renouer le dialogue social en répondant enfin aux attentes des personnels en matière de moyens et d'effectifs.

Messieurs, les directeurs ce CHS est devenu CHSCT depuis 4 ans maintenant et nous voulons croire que vous avez enfin intégré le fait que ce comité n'est pas un simple fond de financement à bon compte de divers travaux mais bien que l'outil principal de la prévention des RPS au sein de notre ministère.

En conséquence les documents que vous nous soumettez et les présentations que vous nous faites ne peuvent plus être de simples reprises des Comités Techniques mais nécessitent bien des analyses fines et précises des conséquences pour les agents en matière d'hygiène et de sécurité bien sur, mais aussi et surtout de conditions de travail et cela dans toutes leurs dimensions.

## **Déroulement de la séance**

### ***Le président demande des précisions sur la visite d'une délégation des Organisations Syndicales du CHSCT au Centre d'Encaissement de Lille le 13 octobre 2015.***

Il lui est indiqué que cette visite s'est déroulée en urgence et à la demande des personnels du CEL suite à une panne d'électricité sur le site Kennedy et aux risques encourus en matière de sécurité incendie suite à l'extinction au bout d'une heure des blocs de sécurité.

La délégation a constaté d'une part que ces blocs de secours étaient bien éteints, que d'autre part aucun chef de service n'était présent au CEL laissant les agents livrés à eux même et qu'enfin il avait été demandé aux vacataires de continuer de travailler dans la pénombre.

La délégation a ensuite demandé à rencontrer Mr BOUCHET du pôle Pilotage et ressources pour l'informer de tout ces dysfonctionnements auxquels il a affirmé vouloir remédier dans l'avenir.

Nous nous étonnons donc du manque d'information du président et préconisons en cas de nouvelle panne de ce type un arrêt de travail immédiat de tous les personnels (y compris des vacataires) si la luminosité devient insuffisante et une évacuation des locaux dès l'extinction des blocs de secours.

## **Présentation du projet de réorganisation de l'INSEE dite « Préfiguration » suite à la fusion des régions Nord Pas-De-Calais et Picardie.**

pour la CGT la direction souhaiterait faire porter la responsabilité de sa réorganisation sur le compte de la réforme territoriale or ce n'est pas la réalité. Celle-ci est la conséquence du choix d'une politique d'austérité appliquée avec zèle par la direction générale.

Ces choix ne seront pas sans conséquence sur l'organisation du travail et sur la pérennité de l'Institut dans la plupart de nos régions et notamment en Nord Pas-de-Calais Picardie. C'est pourquoi La CGT dénonce cette réorganisation qui est en fait un plan de licenciement qui cache son nom, dans un semblant de dialogue social.

Les instances CT ou CHSCT ne sont pas des chambres d'enregistrement, c'est pourquoi la CGT demande que ce projet soit revu non plus dans une logique d'affaiblissement du service public, mais bien dans une logique de renforcement de celui-ci, au service de tous les citoyens notamment dans sa mission d'éclairage du débat public à tous les niveaux de l'état, qui plus est, quant il existe un risque de basculement vers une gestion autoritaire de notre région.

C'est pourquoi après avoir étudié le rapport du directeur régional de l'INSEE sur l'impact du projet sur la santé et les conditions de travail des agents et constatant que ce projet important qui concerne tout autant à terme les deux établissements lillois et amiennois, la CGT demande au président du CHSCT de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que soit réalisée une expertise externe agréée dans le but de mesurer de manière indépendante les conséquences du projet de l'administration et son impact sur la santé et les conditions de travail des agents. Nous rappelons également qu'une même demande a été faite par le CHSCT de la Somme le 06 octobre dernier et refusé par la direction de l'INSEE.

## **Information sur la création du bureau des douanes de Dunkerque Énergie (ex PEI) et sur le nouveau service national douanier de la fiscalité routière à Metz et leurs impacts sur les services douaniers de l'inter-région**

La CGT estime que ces mesures n'apportent aucune amélioration quant aux conditions de travail des agents impactés et qu'elles rentrent uniquement dans une logique de réduction d'emplois prônée par le PSD.

Alors qu'en matière de fiscalité pétrolière les enjeux sont énormes, les moyens mis en place au sein de la nouvelle structure ne laissent rien présager de bon.

La CGT considère que cette transformation du PEI en entité indépendante est faite avant tout dans l'intérêt de l'Administration.

Les agents ont pu se rendre compte lors de la création du PEI à quel point l'Administration se souciait des conditions de travail de ses agents, aucun renfort d'effectif à l'époque ce qui a généré d'importants risques psychosociaux.

L'inquiétude des agents déjà échaudés est donc tout à fait légitime. Si le Directeur Régional s'est voulu rassurant en indiquant que les agents de Dunkerque n'auraient pas de contrôles physiques à effectuer au delà du littoral dunkerquois, la CGT forte de l'expérience du passé s'inquiète de la répartition de la charge de travail des agents prochainement en retraite chargés du contrôle de ses entrepôts pétroliers. Personne n'ignore la complexité de ce type de contrôle et nul ne s'improvise expert en la matière du jour au lendemain. la CGT suivra donc l'évolution de ce dossier de très près.

## **Information de le DRFip sur plusieurs projets immobiliers.**

- **Aménagement de la Paierie REGIONALE suite a la reforme territoriale**

Une visite d'une délégation du CHSCT sur site des la fin des travaux a été actée.

- **Aménagement du CFP de Cambrai**

A la demande de la CGT la direction a indiqué qu'elle se rendrait rapidement sur le site pour informer les agents et répondre a leurs questions sur la tenue des travaux notamment en ce qui concerne le désamiantage. Il nous a également été confirmé un total accès a toute les sorties de secours pour les agents pendant et après les travaux.

- **Aménagement de l'accueil des CFP de Roubaix et de St André**

La direction pense que ces travaux permettront d'alléger le travail des agents de l'accueil par une meilleur identification des demandes et des réponses plus adaptées a chaque problématique.

La CGT serra attentive a ce que ces intentions se traduise par des faits sur le terrain.

- **Mise en place des caisses en numéraire dite « caisses uniques » aux CFP de Dunkerque Valenciennes et Lomme**

Pour la CGT le projet tel qu'il nous est présenté va conduire non à une réduction mais au contraire à une augmentation des allers-retours des usagers au sein des services.

## **Rapport des médecins de prévention pour l'année 2014**

La CGT profite de cette occasion pour réclamer une fois encore que l'administration comble rapidement les postes de médecins de prévention encore vacants.

Par ailleurs il est demandé à la Direction Régionale des douanes de réfléchir à une organisation du travail permettant de faire fortement baisser le nombre de visite médicale prévue et pourtant non réalisée.

Enfin après l'accord pour une dotation de bouchons d'oreilles pour les motards de la douane, il est demandé aux médecins de prévention au cours de leur visite annuelle de recenser les agents souhaitant bénéficier de ce dispositif.

## **Compte rendu des Groupes de travail « accident de travail » des 05 et 13 novembre 2015**

La CGT s'insurge que les documents demandés au cours de ce GT sur le seul accident de service (accident de travail au sein de l'administration) type « Risque Psycho-Social » de l'année, et étant survenu à la DIRCOFI, ne nous ait pas été fournis.

La CGT se réserve le droit dans un souci de protection de l'intégrité physique et morale des agents de la DIRCOFI, (avec l'accord de l'agent concerné) de demander une enquête interne ou externe sur la gestion du personnel dans cette direction, et ce dans les plus brefs délais.

## **Question Diverses**

Suite au constat que nous partageons de la grande surcharge de travail de la secrétaire coordinatrice de notre CHSCT, il nous a été présenté un projet d'externalisation de la rédaction des Procès Verbaux du Comité vers une société privée.

La CGT a bien entendu donné une fin de non recevoir ferme et définitive à cette proposition. L'administration lorsqu'elle constate (et c'est le cas) qu'une de ses missions ne peut être accomplie de manière satisfaisante se doit de doter en **emplois publics** suffisants le service concerné.